

**L'an deux mille dix-sept et le Huit juin à 21 Heures, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Eric VIGNEAU, Maire.
La convocation était du 29 Mai 2017.**

PRESENTS : ANTONUTTI Véronique, GUERIN Hervé , LACAMPAGNE J-François, LE MOIGNE André , LE PROVOST Virginie, MARQUET Sophie, MEYNIÉ Hélène, PERAUDEAU Christian, POUBLAN Patrice, SARRAZIN Paulette.

EXCUSES : /

Secrétaire de séance : Mme Sophie MARQUET.

Après lecture donnée par Hervé GUERIN , le compte rendu de la dernière réunion en date du 11 Avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

001- BUREAUX DE VOTE LEGISLATIVES :

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal si la proposition des permanences pour les bureaux de vote des 11 et 18 Juin 2017 convient. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

002- TRAVAUX ACCESSIBILITE :

Suite à la approbation par les services préfectoraux de l'Agenda d'Accessibilité Programmée ; il est décidé de contacter l'architecte Mme KLINGEBIEL pour engager la démarche et réaliser les travaux aux bâtiments communaux de la Mairie avec l'Agence Postale Communale et de la Salle.

-003- COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Monsieur Le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion communautaire qui s'est tenue à Lavazan le 06 Juin dernier.

ADHESION AU SIPHEM ;

La Communauté de Communes a décidé en 2016 d'adhérer au SIPHEM à compter du 1^{er} Janvier 2017 ; les difficultés rencontrées par rapports à l'adoption des nouveaux statuts n'ont pas permis de passer la convention d'adhésion.

Pour répondre aux besoins immédiats et les actions engagées et respecter la réglementation ; il est décidé de passer une convention à compter du n1er Janvier 2017 pour les actions de « Mise en œuvre des Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat » et « Soutien des actions et des animations en matière de maîtrise de la demande d'énergies ».

DELEGUE TECV AU SDEEG ;

Pour répondre à la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV), le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde a créé une Commission pour laquelle les Communautés de Communes doivent désigner un membre. Monsieur Jean-Pierre BAILLÉ a été candidat et a été désigné pour être délégué de la CDC.

OFFICE DE TOURISME :

Statuts :

Le conseil communautaire a délibéré pour modifier les statuts de l'office de tourisme. Cela permettra à la communauté de communes de confier tout ou partie de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique.

Etude aménagements :

Cette étude concerne l'aménagement du site du Lac de Taste à Captieux et du chemin rural de Marmande à Bazas. Trois bureaux d'étude ont répondu à la consultation. L'offre retenue est de 26 675.00 € HT et la part restant à charge de la communauté de communes est de 20 %.

ENFANCE ET JEUNESSE

Tarifs :

A la demande de la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Communautaire a revu les tarifs appliqués aux enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance et a décidé d'appliquer le tarif plancher.

Service mis à l'honneur :

Nicole COUSTET et Sophie PUYO se sont rendues à Paris pour participer à un groupe de travail sur la compétence enfance-jeunesse dans le cadre des fusions des CDC, à l'initiative de la Caisse des Dépôts. Il en ressort que notre CDC était la mieux équipée en termes de services. Le président souligne que l'on peut être fier d'être ainsi reconnu.

QUESTIONS DIVERSES :

Taxe Aménagement :

Suite à la réunion de la commission des finances et afin d'instaurer la Taxe d'Aménagement à l'ensemble des communes de la CDC. Toutes les communes vont devoir délibérer. La Communauté devra ensuite à son tour délibérer ; les communes voteront le taux qu'elles souhaitent appliquer pour leur part.

Les éléments concernant cette délibération vont parvenir en Mairie.

-004- LES SYNDICATS :

SIVOS DE GRIGNOLS :

André LE MOIGNE précise qu'il n'y a pas eu de réunion du comité syndical ; il informe qu'une rencontre est prévue semaine prochaine avec l'architecte pour les travaux. L'urgence dans le domaine est le local social.

SYNDICAT DES EAUX :

Le compte rendu de la réunion en date du 12 Avril 2017 est donné par André LE MOIGNE, qui avait procuration de Jean-François LACAMPAGNE.

Suite à la dernière réunion du Bureau et aux différentes hypothèses analysées le Comité Syndical a voté les nouveaux tarifs. On note une augmentation des tarifs sur Lerm et Musset mais cela est justifié par rapport aux investissements réalisés et aux travaux envisagés.

L'harmonisation des tarifs pratiqués par les anciens syndicats qui ont fusionnés doit être effective sous trois ans. Il en est de même pour les dates de facturation aux abonnés.

Les budgets 2017 ont ensuite été votés ; Assainissement Sigalens ; Assainissement Lerm et Musset, SPANC Grignols et Lerm et Musset ; le budget AEP de GRIGNOLS et LERM et MUSSET et Assainissement GRIGNOLS.

Le montant de ce dernier budget qui nous concerne est de 1 310 331. € en section d'exploitation et de 2 693 114.00 en section d'investissement soit un total cumulé de 4 003 445.00 €.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :

Christian, PERAUDEAU a représenté la commune à la dernière réunion organisée pour la mise en place du PLUI. Il a été question de deux thèmes sur le cadre de vie avec les atouts et les opportunités du territoire. Le travail a porté sur la mobilité, l'accès aux équipements, les services, la desserte numérique entre autres.

AGIR A DOMICILE :

Paulette SARRAZIN donne le compte rendu de l'assemblée générale à laquelle elle assistait. Au niveau financier le solde du dernier exercice est de 309.10 €

Les communes qui donnent une subvention ont été remerciées. le SIAD n'intervient, pour l'instant, plus sur la commune. M. MAYO a succédé à M. LAGARDERE à la Présidence et plusieurs membres du bureau ont également changés.

Un commissaire aux comptes a été désigné. Le tarif forfaitaire appliqué est de 30 € par lit pour 37 lits ; certaines structures ont un tarif à 32 euros, ce qui peut expliquer le déficit.

ASSOCIATIONS LOCALES :

Monsieur Le Maire expose au Conseil qu'il souhaite organiser une réunion avec les bureaux des deux associations locales pour préparer la Fête du mois d'Août. Cette réunion à laquelle il invite tous les membres du Conseil Municipal aura lieu le Mardi 20 Juin 2017 à la Salle Communale. ; elle a pour but d'éviter les conflits et de clarifier notamment le rôle et les attentes de chacun afin que tout ce passe pour le mieux.

INDEMNITES DES ELUS :

Jean-François LACAMPAGNE, adjoint au Maire, prend la parole pour demander la revalorisation des indemnités des adjoints. Il s'explique par le fait qu'il ne perçoit pas la totalité à laquelle il aurait droit et que il lui semble justifié par rapport à des propos et attitudes de certains administrés de percevoir la totalité, quitte à financer certaines dépenses à la place de la commune. Il soumet cela en précisant qu'il n'en a pas parlé à Mme SARRAZIN Paulette. Le Maire demande au Conseil d'y réfléchir et cela sera traité lors de la prochaine réunion.

SICTOM :

Jean-François LACAMPAGNE informe le Conseil qu'il a assisté à une réunion du SICTOM mais qu'il fera le compte rendu lors de la prochaine séance car il n'a pas tout le dossier.

INTERNET :

Sophie MARQUET fait état de la dégradation de la couverture internet ; elle a contacté Orange qui lui a répondu que cela était lié aux travaux pour l'amélioration du réseau numérique.

PAROISSE :

Hélène MEYNIÉ informe le Conseil du départ du Père MARCEAU de BAZAS, en septembre ; elle annonce également une messe prévue dans le cadre de la fête locale soit le samedi 19 Août.

COPIEUR MAIRIE :

Comme décidé, le nouveau copieur a été commandé et sera livré après les élections législatives afin de ne pas perturber les soirées électorales avec des changements techniques.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 Heures 10.